

SUBMERGEONS LES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES...

Le Canada devrait renoncer à sa promesse inconsidérée d'acheter des sous-marins nucléaires et s'attacher plutôt à établir une version maritime de l'accord Canado-américain de défense aérienne.

PAR JAMES EAYRS

QUELQUES HEURES À PEINE après l'adoption de la *New Zealand Nuclear Free Zone, Disarmament, and Arms Control Act* par la Chambre des représentants de la Nouvelle-Zélande, la Chambre des communes à Ottawa entérinait le premier Livre blanc sur la défense en seize ans, intitulé *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*; elle faisait ainsi honneur aux talents de négociateur du ministre de la Défense nationale, M. Perrin Beatty, sous la gouverne de qui on a réussi à élaborer un raisonnement et à dégager un consensus autour de celui-ci. La coïncidence est significative, car on peut difficilement imaginer deux documents reposant sur des doctrines plus différentes.

Pour le gouvernement du Canada, les forces stratégiques nucléaires apportent la solution au problème essentiel de la sécurité, à savoir comment prévenir une attaque nucléaire soviétique contre l'Amérique du Nord. Le gouvernement considère la surviabilité des forces nucléaires stratégiques des États-Unis comme la clé de voûte de la capacité de représailles de l'OTAN. Pour garantir sa propre survie, le Canada est disposé à continuer de fournir du personnel, des armes, de l'argent, de la technologie et des territoires. La structure actuelle de la dissuasion mutuelle est efficace et stable. Le gouvernement est d'avis qu'elle ne doit pas changer.

Pour le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, les forces stratégiques nucléaires constituent le problème plutôt que la solution. La doctrine de ce pays est énoncée par le premier ministre David Lange :

Seul un acte de volonté politique permettra de mettre fin à la course aux armements nucléaires. Les gouvernements doivent décider seuls qu'ils n'accepteront plus l'escalade nucléaire et qu'ils prendront plutôt l'engagement d'œuvrer pour la limitation des armes nucléaires.

La Nouvelle-Zélande a pris cet engagement. La Nouvelle-Zélande ne peut être défendue par des armes nucléaires et ne souhaite nullement être défendue par des armes nucléaires. Nous nous sommes dissociés de toute stratégie nucléaire visant à la défense de la Nouvelle-Zélande.

Ainsi, dans la perspective de la Nouvelle-Zélande, où la majorité de la population (73 p. 100 pour être plus précis) rejette l'idée d'un petit réacteur de recherche nucléaire (il ne s'agit même pas d'ogives nucléaires!), qu'elle assimile à un «héritage maudit d'Einstein», l'acquisition (proposée dans le Livre blanc) de dix à douze sous-marins à armement conventionnel mais à propulsion nucléaire (SSN) comporte quelque chose d'irréel, et même d'inepte. Cette décision compte parmi les plus bizarres dans la politique militaire canadienne, depuis que le premier ministre de la Colombie-Britannique a acheté deux sous-marins construits à Seattle et initialement destinés au Chili.

Mais bizarre ne veut pas nécessairement dire inepte. En 1915, la flottille de submersibles du premier ministre a protégé les bacs côtiers de Colombie-Britannique contre les incursions de sous-marins allemands. Comment donc justifier la création d'une flotte de sous-marins au Canada ?

Selon *Défis et engagements*, le Canada a besoin de SSN parce que ces derniers «constituent, aujourd'hui et pour un avenir prévisible, le seul moyen éprouvé de mener des opérations prolongées sous les glaces... Le SSN est le seul bâtiment capable d'assurer surveillance et contrôle dans l'océan Arctique et dans les eaux prises par les glaces dans le Nord canadien.» La dérision immédiate qui accueillait cette justification fit comprendre au Ministre qu'elle était insuffisante. Aussi, quelques jours plus tard, il a informé la Chambre d'un autre desideratum formulé par ses planificateurs de la Marine :

«Nous aimerions disposer de sous-marins à propulsion nucléaire pour mieux exécuter notre mission dans l'Atlantique et dans le Pacifique».

Mais en quoi, exactement, consiste cette mission ? De quelles tâches les SSN pourraient-ils bien s'acquitter dans l'avenir pour le compte du Canada; pourraient-ils les exécuter de façon satisfaisante ?

Voici une demi-douzaine d'hypothèses.

CONTRIBUER À LA DISSUASION GÉNÉRALE. Voici de nombreuses années, Winston Churchill faisait allusion à la vague menace que les gros bâtiments de guerre perfectionnés, dont la position est inconnue, peuvent faire planer sur toute planification navale dans le camp adverse. Le Livre blanc reprend cette notion : «Par leur seule présence, les sous-marins à propulsion nucléaire peuvent empêcher un adversaire d'utiliser les zones maritimes où ils se trouvent.» Comment ? Le Livre blanc n'apporte là-dessus aucune précision; espérons que ce n'est pas en commençant la guerre qu'ils sont censés conjurer. (Dans l'éventualité d'une guerre, ils pourraient s'ajouter aux convois, sauf qu'alors il n'y aurait probablement rien à convoier.) Il est difficile de concevoir que quelques navires de plus – au maximum trois par océans et trois en radoub – puissent changer grand-chose aux calculs des planificateurs soviétiques au chapitre de la «corrélation des forces».

CONTRIBUER À LA DISSUASION IMMÉDIATE. Lors d'un affrontement grave entre les superpuissances, comme la crise des missiles de Cuba, la principale base navale canadienne est particulièrement vulnérable : Halifax, qui compte peu d'habitants en regard du nombre d'installations qui assumeraient une importance vitale en temps de guerre (chantiers navals, ports de conteneurs, raffineries, installations de

communications, dépôts de munitions), serait une cible tentante pour les stratèges soviétiques qui voudraient mettre à l'épreuve la détermination d'un président américain. Or, même en nombre illimité, les SSN n'ont pas ce qu'il faut pour conjurer cette grave éventualité; en effet, ils n'ont pas les moyens de faire craindre des représailles crédibles à Murmansk ou à Vladivostok. Pour cette raison, la Marine ferait mieux d'acheter des sous-marins d'occasion porteurs de missiles balistiques *Polaris* auprès de la Grande-Bretagne, dont la marine se rééquipe avec des missiles *Trident*.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE. Dans le Livre blanc sur la défense, un lien beaucoup trop facile est établi entre ces deux fonctions séparables. Le Livre blanc prévoit «une marine crédible, capable d'observer ce qui se passe dans les trois océans qui baignent le pays et de dissuader un adversaire éventuel de s'y aventurer». Mais leur présence pourrait tout autant encourager des tentatives hardies de pénétration qu'éloigner d'éventuels intrus. Comment agit le capitaine d'un SSN canadien qui, sous la glace polaire, entend avec son sonar les pulsations d'un sous-marin soviétique porteur de missiles ? Doit-il se faire entendre de l'ennemi et donner en quelque sorte un coup de semonce acoustique ? Et ensuite ? Doit-il ordonner à l'ennemi de faire surface ? Et que faire après, sans risquer le déclenchement d'une Troisième Guerre mondiale – ou encore la propagation d'un nuage radioactif sur toute l'étendue de la «terre de nos aïeux», ce qui causerait un désastre écologique dont l'ampleur dépasserait l'inimaginable. Il faut réfléchir beaucoup plus sérieusement à cette question.

Et que faire à propos des sous-marins porteurs de missiles nucléaires que chaque superpuissance déploie et dont l'actuelle invulnérabilité (parce qu'ils sont indécelables) passe pour une composante essentielle de